



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :  
25

Séance du 8 avril 2025

Objet

-----

Budget

EHPAD Les Charmilles

-----

Approbation de l'État  
Réalisation des Recettes et des  
Dépenses (ERRD) 2024

-----

**Nombre des membres du  
Conseil**

En exercice	12
Remplacement en cours	1
Présents	9
Votants	10
<b>Vote</b>	
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-cinq, le huit avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 26 mars 2025, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Lanson, Torlay, Abi Fadel, Brault, Porcher, Maës, Motte-Tchernia et Madame Gautier.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Salitra qui donne pouvoir à Madame Motte-Tchernia

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Mme Denigot

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

## BUDGET EHPAD LES CHARMILLES

### ----- APPROBATION DE L'ÉTAT RÉALISÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES (ERRD) 2024 -----

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

En vertu de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration élit Madame Fouchet, Vice-Présidente, pour présenter en vote l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses du Président après qu'il en eut été débattu, étant précisé que le Président peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote,

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la signature du CPOM au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) de l'EHPAD Les Charmilles, au titre de 2024, qui se présente comme suit :

#### Section de Fonctionnement

	Hébergement	Dépendance	Soins	Total
Dépenses réalisées	2 892 166,75 €	815 322,89 €	2 661 814,79 €	6 369 304,43 €
Recettes réalisées	2 918 706,93 €	994 502,13 €	2 378 317,06 €	6 291 526,12 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 26 540,18 €	+ 179 179,24 €	- 283 497,73 €	- 77 778,31 €
Réserve de compensation des déficits au 1 <sup>er</sup> janvier 2024				517 536,94 €
Reprise des réserves de compensation au 31 décembre 2024				439 758,63 €
Résultat à affecter au titre de 2024				0,00 €

TABLEAU DE FINANCEMENT

Dépenses réalisées	356 352,51 €	
Recettes réalisées	185 015,87 €	
<b>Prélèvement sur fonds de roulement</b>	171 336,64 €	

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Pascal Duchêne

